

Date de la convocation du conseil municipal : 12 Décembre 2017  
Nombre de Conseillers en exercice à l'ouverture de la séance : 29

Le Conseil Municipal de Blainville-Sur-Orne s'est réuni le Lundi 18 Décembre 2017  
À 19 heures à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel FRANCOISE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. COUESPEL P - Mme PELCAT – M. RIGOLAND - Mme ZANELLA – M. MATHIEU – Mme VAUQUELIN - M. HOBBE, Maires Adjoints

M. MARGUERITTE – M. DUBOC – M. KWASNY – Mme LIEGARD – Mme POISSON - - M. DURAND - Mme VALLEE à partir de 19h20 – Mme LABELLE-MAUQUI – M. POUILLIAS – Mme PALLUEL – Mme MANSON - M. COMPAORE – M. VISCAINO

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme ALLAIN VALENTINY ayant donné procuration à M. POUILLIAS – M. JOHNSTON ayant donné procuration à M. HOBBE - M. COUESPEL O ayant donné procuration à Mme VALLEE- Mme DERRIEN ayant donné procuration à Mme LIEGARD - Mme FORTUNE ayant donné procuration à M. RIGOLAND – Mme AUGÉ ayant donné procuration à Mme ZANELLA

**ABSENTS :** Mme LEROY LELIEVRE - Mme VALLEE jusqu'à 19h20 - M. FORTE

M. COUESPEL est élu secrétaire de séance (Unanimité)

Au cours de cette séance, l'assemblée a :

- Accueilli Monsieur Olivier CAPPELLE de la Société FONCIM, et Madame Cécile JULLIOT de la Société EXPERTISE URBAINE.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 OCTOBRE 2017 :**

- Approuvé le compte rendu de la séance du 16 octobre 2017 (Vote : 22 pour et 3 abstentions « M. KWASNY–Mme MANSON – M. VISCAINO »).

**URBANISME :**

- Emis un avis favorable à la Charte d'objectifs développement durable présentée par le cabinet « Expertise Urbaine » et autorisé Monsieur le Maire à signer ce document ainsi qu'à en assurer la mise en œuvre dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Terres d'Avenir (Unanimité).
- Emis un avis favorable sur le projet de demande d'autorisation environnementale pour l'aménagement de la ZAC « Terres d'Avenir » présenté par la Société FONCIM (Unanimité).
- Pris acte de la présentation du rapport annuel 2016 émanant de la commission communale d'accessibilité des personnes handicapées (Unanimité).
- Décidé la désaffectation du foncier et des anciens logements de fonctions intégrés au Groupe Scolaire COLBERT afin d'envisager la démolition de ceux-ci et permettre ainsi la réalisation de projets liés aux divers besoins de la population, et autorisé Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces dossiers (Unanimité).

## **FINANCES :**

- Emis un avis favorable à la grille des tarifs des services à la population pour l'année 2018, précisé que la prise d'effet se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et autorisé Monsieur le Maire à signer toutes pièces ou documents nécessaires à cette réalisation, ainsi que de faire procéder à l'encaissement des recettes correspondantes (Unanimité).
- Emis un avis favorable à la décision modificative n°2 du budget Ville 2017 et autorisé Monsieur le Maire à faire procéder aux écritures correspondantes (Unanimité).
- Emis un avis favorable aux termes de l'avenant n°5 de prolongation de l'occupation temporaire d'un terrain propriété de la Commune par l'entreprise « Blainville Funéraire » jusqu'au 31 décembre 2018, autorisé Monsieur le Maire à signer cet avenant et demandé à Monsieur le Maire de faire procéder à l'émission des titres de recettes correspondantes (Unanimité).

## **PERSONNEL :**

- Autorisé Monsieur le Maire, pour l'année 2018, à recruter en tant que de besoin, des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité sur les grades suivants (adjoint technique, adjoint d'animation, adjoint administratif, adjoint du patrimoine, agent social, auxiliaire de puériculture principal 2<sup>e</sup> classe, éducateur de jeunes enfants) dans les conditions fixées par l'article 3-1<sup>o</sup> et 3-2<sup>o</sup> de la loi du 26 janvier 1984, chargé Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil, et précisé que les crédits correspondants figurent au budget du présent exercice (Unanimité).

## **INTERCOMMUNALITE:**

- Emis un avis favorable au principe de dette récupérable, autorisé Monsieur le Maire à signer la convention correspondante ainsi que toute pièce ou document à la réalisation de cette affaire et autorisé Monsieur le Maire à émettre les titres de recettes correspondants (Unanimité).
- Approuvé le nouveau mode de tarification du service ADS applicable aux communes signataires de la nouvelle « Convention d'utilisation du service commun instructeur de Caen la mer portant sur l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation et l'utilisation des sols », approuvé les termes de la convention, décidé que cette convention abroge et remplace les termes des conventions précédentes des communes adhérentes au service commun ADS à l'exception des dispositions relatives au personnel, autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération (Unanimité).
- Emis un avis favorable sur les éléments constitutifs du procès-verbal de mise à disposition des biens immeubles et des biens meubles affectés à l'exercice de la compétence eau potable par le syndicat RESEAU, autorisé Monsieur Pierre COUESPEL, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, à signer ce procès-verbal et tout document nécessaire à l'exécution de cette affaire, autorisé Monsieur le Maire à faire procéder aux écritures correspondantes (Vote : 26 pour et 1 abstention « Mme MANSON »).
- Emis un avis favorable à l'entrée de Mme Corinne PELCAT au Syndicat des personnes âgées et à l'entrée de M. Lionel POUILLIAS à la Commission Transports et Déplacements de la Communauté Urbaine CAEN la mer (Unanimité).

## **AFFAIRES GENERALES:**

- Emis un avis favorable à la suppression du repos dominical, pour chaque commerce de détail alimentaire sur le territoire de Blainville-sur-Orne, les dimanches 2/9/16/23 et 30 décembre 2018 (Vote : 21 pour, 5 contre « M. JOHNSTON, Mme PALLUEL, M. COMPAORE, Mme MANSON et M. POUILLIAS » et 1 abstention « M. DUBOC »).



- Adopté une motion relative à la situation déplorable des migrants présents sur les communes situées entre CAEN et OUISTREHAM qui sera adressée à M. Joël BRUNEAU, Président de la Communauté Urbaine CAEN la mer (Unanimité).

Vu par Nous, Maire de la Commune de Blainville-Sur-Orne, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

Fait à Blainville-Sur-Orne, le 20 décembre 2017

Le Maire,  
D.FRANCOISE



Le Secrétaire de Séance,  
M. COUESPEL

Compte Rendu affiché le Le Maire, D.FRANCOISE	<del>21/12/2017</del>	Compte Rendu retiré le Le Maire, D.FRANCOISE
---	-----------------------	--

